

Conseil régional de l'environnement de la région de Québec

Rapport d'activités 1996-1997

La mission du CREQ

Tel que défini dans notre actuel protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, le CREQ a pour objectifs de:

- regrouper et représenter des corporations, des organismes environnementaux et des individus voués à la protection de l'environnement et à la mise en valeur du développement durable (de la région), auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;
- favoriser la concertation et assurer l'établissement de priorités et de suivi en matière d'environnement;
- favoriser et promouvoir des stratégies d'actions concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par la sensibilisation, la formation, l'éducation et d'autres types d'actions);
- agir à titre d'organisme ressource au service des intervenants régionaux oeuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Ces objectifs se traduisent par une large variété d'interventions. En effet, bien au-delà du plan d'actions adopté chaque année par l'Assemblée générale, de nombreuses demandes sont adressées quotidiennement au CREQ par des citoyens, des groupes communautaires ou environnementaux, des institutions, des municipalités ou des entreprises. Ces demandes sont de trois types: 1) les demandes de renseignements sur divers sujets en environnement; 2) les demandes d'aide, d'intervention ou de médiation dans certains dossiers (projets) d'actualité; 3) les demandes d'appui et de collaboration à des projets concrets, initiés pour la plupart par des groupes environnementaux ou communautaires.

Ce rapport présente les réponses du CREQ en regard de son plan d'action. Il présente également les réponses à toutes les demandes qu'il reçoit du milieu et celles en fonction des dossiers de l'actualité ayant un impact sur l'environnement et sur les aspects du développement durable.

Déchets - matières résiduelles

L'année 1996-1997 en fut une où les déchets ont occupé une place importante dans les priorités du CREQ comme ce fut le cas pour plusieurs organisations environnementales. Elle a commencé avec la consultation de la CUQ sur son Plan de gestion intégrée des déchets. Bien que le CREQ ait été satisfait du travail de bonification et des recommandations de la

Commission de l'environnement de la CUQ en vue de l'adoption du plan de gestion, le blocage au conseil des maires est pour le moins préoccupant. Le CREQ effectue d'ailleurs actuellement des démarches en vue d'assurer la mise en oeuvre du plan de gestion.

Ce fut aussi l'année des audiences génériques du BAPE sur la gestion des matières résiduelles. Un mémoire a été produit par l'Atelier d'aménagement d'urbanisme et d'environnement pour le compte du CREQ, de Recyc-Campus, de la Coalition environnementale de Portneuf, du groupe Attention déchets et de Via-agro-écologie. Le rapport de la Commission du BAPE a été fort bien accueilli par la communauté environnementale. L'imposant rapport contient en effet plusieurs recommandations qui devraient de nous faire faire un pas de géant en matière de gestion des matières résiduelles. Notons en particulier l'interdiction d'enfouir les résidus verts à compter de l'an 2000 et les matières putrescibles à compter de 2003. Les Conseils régionaux de l'environnement font également l'objet d'une recommandation du BAPE à l'effet qu'ils jouent un rôle de coordination des différents plans de gestion sur leur territoire ainsi qu'un rôle de conciliation, d'information, d'éducation et de sensibilisation. Le ministre de l'Environnement et de la Faune a d'ailleurs récemment ouvert la voie à cette recommandation en demandant aux CRE de jouer un rôle d'aviseur auprès des MRC et du ministre à différentes étapes du processus d'élaboration des plans de gestion régionaux.

D'autres dossiers ont également fait l'objet d'interventions de la part du CREQ dans le domaine de la gestion des déchets, dont voici la liste:

Plan de gestion intégrée des déchets de la CUQ

- participation et rédaction d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques de la CUQ
 - rédaction par Mario Denis et Pascal Grenier
- démarches pour faire avancer le dossier auprès de la CUQ (en cours)

Audience du BAPE sur la gestion des matières résiduelles

- animation (questions) de la partie enquête
- participation et rédaction d'un mémoire
 - rédaction et recherche confiées à: Jérôme Vaillancourt et David Laquerre de L'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement, pour le compte du CREQ, de Recyc-Campus, de la Coalition environnementale de Portneuf, du groupe Attention déchets et de Via-agro-écologie

Comité Matières résiduelles du RNCREQ

- participation aux travaux du comité Matières résiduelles du RNCREQ institué dans la foulée des audiences génériques du BAPE.

Le L.E.S. de Saint-Tite-des-Caps

- intervention auprès du ministre David Cliche et du président de la CUQ, Jean-Paul L'Allier, concernant des dépassements des normes environnementales des eaux de lixiviat du lieu d'enfouissement sanitaire (L.E.S.) de Saint-Tite-des-Caps
- rencontre à la direction régionale du MEF avec le propriétaire du site et leurs ingénieurs.
 - dossier traité en collaboration avec Mme Lyne Cauchon du groupe Attention-déchets

Médiation du BAPE pour le L.E.S. de St-Alban

- conseils et appui technique auprès de la Coalition environnementale de Portneuf dans le cadre de la demande d'agrandissement du L. E. S. de Saint-Alban (Portneuf). Le succès de la médiation aura permis de satisfaire la plupart des exigences de la Coalition concernant le projet de lieu d'enfouissement sanitaire (L.E.S.) à St-Alban tout en évitant les frais engendrés par une audience publique du BAPE. Le CREQ tient à souligner le travail important du porte-parole de la Coalition, monsieur Jacques-François Blouin.

Ressourcerie

- Table de concertation des ressourceries (voir "concertation")
- appui à différents projets (voir "appui à certain projets" dans "concertation")

Compostage

- poursuite des activités de formation en compostage domestique
 - (en collaboration avec les Amis de la Terre) membres impliqués: Dominik Légaré, Tina Simard, Michel Leclerc et Carol Anctil. Le CREQ tient en particulier à souligner le travail exceptionnel de Mme Dominik Légaré.
- présence du kiosque d'information sur le compostage dans diverses expositions dont Expo-Habitat, le Salon de l'Action communautaire, le Salon fleurs, plantes et jardins, le Salon horticole de Saint-Nicolas.

Outil d'information sur les 3R:

- La Fondation Écologie a produit et lancé en 1996 *Le Recycleux: le Guide du réemploi*. Le CREQ a aidé la Fondation par la mise en contact de personnes ressources pour la production du guide, par la promotion de celui-ci (publicité verbale et dans le Bulletin) et la vente de cet instrument d'information. Une copie du Recycleux a été distribuée à chaque CRE en vue de faire la promotion de ce modèle de communication et d'information en matière de réemploi et de recyclage. *Le Recycleux* a d'ailleurs fourni nombre d'images au CREQ pour illustrer le Bulletin d'information.
 - membres impliqués: André Roy (Fondation écologie), Isabelle Poitras et Tina Simard.

Moins de déchets pour les restaurateurs de la région de Québec (début phase 1)

- Projet visant à identifier les possibilités de changements dans les pratiques des restaurateurs, des fournisseurs et les contraintes d'ordre institutionnel. Ce projet mené conjointement par Vivre en ville et le CREQ est réalisé grâce à la collaboration de restaurateurs, principalement de la Ville de Québec et des contributions financières de la Fondation Shell en environnement, de Recyc-Québec et de la Ville de Québec.
 - membres impliqués: Jérôme Vaillancourt et Tina Simard

Transport

Le transport constitue une des activités où le bilan environnemental de la Région de Québec est le plus faible. Cette piètre performance est due à notre très grande dépendance envers l'automobile, dépendance causée par la forte dispersion des lieux de résidence, de travail et de consommation. Le CREQ espérait participer aux travaux concernant le Plan de Transport pour la région (incluant la rive-sud). Malheureusement, le ministère des Transports a choisi de ne concerter que quelques représentants de ministères et de municipalités. Une consultation publique sur ce plan de transport devrait normalement avoir lieu au cours de la prochaine année.

Voici la liste des interventions du CREQ en matière de transport:

Gare de Lévis et tronçon St-Romuald/Harlaka

- Plusieurs interventions ont été faites directement par le CREQ (par lettres) ou conjointement, via la Coalition pour le maintien et l'utilisation accrue du Rail (à laquelle le CREQ a adhéré pour sauvegarder le tronçon desservant la gare de Lévis). La Coalition a réussi à obtenir un sursis de 6 mois et espère réussir à convaincre les autorités fédérales de ne pas abandonner le tronçon.

- La Coalition regroupe entre autres: Transport-2000 Canada, L'Univers du rail, l'UQCN, Vivre en ville, Fonds Mondial du Patrimoine ferroviaire, Les Amis-es de la Terre, le Comité POP St-Jean-Baptiste, TRAM-Québec, le CREQ, le GIRAM, de même que quelques membres individuels. Le Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEQ) a également fortement été impliqué dans ce dossier, tout comme Transport-2000 Québec.

Intégration tarifaire des organismes des deux rives (rives Nord et Sud)

- Appui du CREQ à la demande de la CUQ au gouvernement du Québec pour que celui-ci perçoive une taxe de 1¢/litre sur l'essence afin de financer l'intégration des divers réseaux de transport en commun des rives Nord et Sud de Québec, de même que certains équipements.

Piste cyclable Shannon - Rivière-à-Pierre (MRC de Portneuf et de la Jacques-Cartier)

- À la demande des citoyens du Lac Sergent, le CREQ a visité le tronçon litigieux de la piste cyclable Shannon - Rivière-à-Pierre, de même que le tracé alternatif proposé par ceux-ci. Le CREQ a aussi assisté à une séance de consultation publique tenue par la MRC de Portneuf au Lac Sergent. S'il est vrai que le lac Sergent est dans un état avancé d'eutrophisation qui amènera le lac à se transformer progressivement en marécage au cours du prochain siècle, l'avènement de la piste cyclable ne devrait rien changer à cette situation. Reste la question de conflit d'usages entre quelques propriétaires et les utilisateurs de la piste. Bien que n'étant pas formellement intervenu sur cette dernière question, le CREQ favorise l'usage public de l'ancien tronçon ferroviaire tout en tentant d'atténuer les impacts de ce nouvel usage sur les riverains. La motoneige serait interdite sur cette section du tronçon.

Loi sur les véhicules hors route (VHR) ou véhicules tout terrain (VTT)

Le CREQ, à l'instar d'autres groupes environnementaux dont les Amis de la Vallée du Saint-Laurent, est intervenu auprès du ministre des Transports dans le cadre du projet de Loi 43 (1996) sur les VHR afin de s'assurer que celui-ci prévoit certaines mesures pour protéger les milieux naturels fragiles (étangs, marais, marécages, dunes de sable, tourbières, etc.) contre les dommages causés par les VHR et autres véhicules motorisés (4 X 4, etc.). L'intervention demande aussi que des représentants du milieu environnemental, qui désireux d'être entendus sur ces questions, puissent comparaître en Commission parlementaire. La loi qui entrera en vigueur sous peu devrait inclure ces préoccupations.

Participation au colloque sur l'intégration intermodale de Transport 2000

Aménagement

Révision des schémas d'aménagement

Au cours de la dernière année, le CREQ a continué, via son représentant à la table environnementale de Portneuf, à collaborer aux travaux entourant la révision du schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf. La MRC de l'Ile-d'Orléans a, quant à elle, entrepris ses travaux de révision au début de l'année 1997. Le CREQ a participé aux premières rencontres avec d'autres intervenants et sera invité à faire parti de la table sectorielle. Étant donné la proximité de cette MRC, il sera plus facile pour le CREQ de faire profiter de son expérience et d'intégrer les principes du développement durable aux différents éléments du schéma. Pour la MRC de Charlevoix-Est avec qui le CREQ entretient de bons échanges, le CREQ a reçu récemment des sections du futur schéma qu'il sera appelé à commenter. Reste les autres MRC et la CUQ où des démarches devront être entreprises. La révision des schémas est aussi l'occasion de véhiculer la gestion par bassin versant comme modèle de gestion du territoire et ainsi faciliter le travail des comités de rivières ou de bassins versants.

Grande surface - magasins entrepôts

- À la demande de certains membres, le CREQ a commencé à rassembler de l'information sur la problématique des magasins entrepôt et/ou grande surface. Une coalition existe à Montréal et a demandé un moratoire sur tout nouveau projet de cette nature. D'autres groupes, principalement environnementaux (dont Vivre en ville et le GRAME: membres du CREQ et Transport-2000), s'intéressent aussi à la question. À moyen terme, l'objectif serait de regrouper les groupes intéressés à cette question pour demander la tenue d'une audience générique du BAPE sur ce dossier qui comporte de nombreux problèmes sur le plan environnemental, mais également sur les plans économique et social.

D'autres grands dossiers en matière d'aménagement auraient pu faire l'objet d'interventions. Notons en particulier le projet de centre commercial Godard à Sainte-Foy, nouvel hématome en formation sur un territoire déjà fortement dispersé. Une attention particulière devrait être apportée à ces dossiers.

Colloque en matière d'aménagement:

- Participation au colloque sur l'Étalement urbain (CRUTECH)
- Participation au colloque sur la gestion par bassin versant (Estrie Zone Verte et CRE-Estrie)
- Participation au Forum sur les inondations au Saguenay: la reconstruction et la gestion du milieu... Pourrait-on faire mieux?
- Colloque sur l'accès public au fleuve, organisé par les Amis de la Vallée du Saint-Laurent.

Énergie

Projet Innergex - centrale hydroélectrique sur le site des Chutes-de-la Chaudière

- Le CREQ est intervenu à partir d'octobre 1996 dans le projet de centrale hydroélectrique du promoteur Innergex sur le site des Chutes-de-la Chaudière. Il s'agit sans aucun doute d'un des dossiers ayant nécessité le plus d'interventions en cours d'année. Après l'intervention devant le BAPE, le CREQ a participé à plusieurs conférences de presse, émis des communiqués de presse (au moins cinq), des entrevues à la télévision où à la radio et des rencontres auprès d'élus, dont le ministre de l'Environnement et de la Faune, de même que quelques lettres. Notons que la principale préoccupation du CREQ dans ce dossier a toujours été de s'assurer que le projet ne se réalise pas s'il n'était pas justifié sur le plan énergétique et donc non rentable pour la collectivité québécoise.

Ce dossier a également été l'occasion de traiter des questions de classification des rivières, de politique de protection et de mise en valeur des paysages et de patrimoine. Ce dossier aura le plus contribué, par sa couverture médiatique, à faire connaître le CREQ cette année, notamment auprès des élus provinciaux et municipaux de la région. Par le ton et la clarté de ses interventions, le CREQ a également gagné en crédibilité aux dires de ces derniers.

Ce dossier a également amorcé l'important travail de conscientisation sur la notion d'environnement au sens large et celle de développement durable, en mettant à l'avant plan les questions d'ordre économique et social. Il y a certes nécessité d'intervenir davantage pour que change la perception négative à l'égard des "écologistes" ou des "verts". Il faudra continuer de travailler ces questions pour faire changer les perceptions et intégrer le développement durable dans nos processus de prise de décision.

Enfin, le CREQ ne pourrait passer sous silence le travail remarquable de Gaston Cadrin du GIRAM et de Michel Lessard du Conseil des monuments et sites. C'est en grande partie grâce à eux, qui ont tenu le flambeau, que le CREQ a accru progressivement son implication

dans ce dossier. Mentionnons aussi l'apport d'autres groupes dont Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent, Les Amis de la Terre, Vivre en ville pour son aide dans l'analyse économique et énergétique, Au Courant pour l'information fournie, Les Amis du domaine Cataraqui, Les États généraux du paysage québécois et l'UQCN.

Comité énergie du RNCREQ

- Le CREQ a aussi collaboré aux travaux du comité énergie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) mis sur pied à la suite du dépôt de la politique énergétique du gouvernement. Les interventions effectuées ont principalement trait au processus de classification des rivières.

Les questions d'énergie relatives aux transports et à l'utilisation de l'automobile, de même que les questions d'efficacité énergétique devrait recevoir une meilleure attention dans l'avenir.

Fiscalité - écofiscalité

La fiscalité détermine en grande partie les règles du jeu de notre modèle de développement. C'est pourquoi l'atteinte du développement durable est pratiquement impossible dans le cadre actuel et va nécessiter des modifications en profondeur de ces règles fiscales. C'est une des raisons pour laquelle le CREQ a choisi d'intervenir dans ce dossier.

Commission sur la fiscalité et le financement des services publics

- Le CREQ, en collaboration avec Vivre en ville, a rédigé et présenté un mémoire dans le cadre de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Le mémoire a de plus été présenté au nom du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) qui a entériné le contenu du mémoire. Le RNCREQ a de plus contribué financièrement de façon importante à la réalisation de ce mémoire.

Intitulé "Changer les règles du jeu pour une société juste et viable", le mémoire traite d'une série de moyens fiscaux susceptibles d'orienter les comportements vers un véritable développement durable. Ces moyens ont notamment pour avantage de permettre une diminution des dépenses de l'État et celles de la population. Écofiscalité, établissement d'une véritable équité fiscale, responsabilisation face aux choix individuels entraînant des nuisances à l'environnement, ainsi que les enjeux de la fiscalité relatifs aux transports, à l'énergie et à l'aménagement du territoire sont les principaux thèmes abordés dans le mémoire. Selon les commissaires, les questions relatives à l'environnement et à l'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne l'étalement urbain, ont reçu une bonne attention de la part de ceux-ci.

Comité sur le financement des groupes et activités à caractère environnemental

- Le CREQ a aussi été mandaté par le RNCREQ pour le représenter aux travaux du Comité sur le financement des groupes et activités à caractère environnemental, un comité de travail de la Table permanente Environnement-Faune. Le CREQ a, en effet, exercé un leadership dans le développement de pistes de financement des groupes et activités à caractère environnemental dès les premières réunions de travail sur la création d'une Organisation québécoise en développement durable. Ceci, lors de la Commission sur la fiscalité, de même que lors d'interventions auprès du ministre David Cliche en vue de trouver des pistes de financement pour les Conseil régionaux de l'environnement lorsque celui-ci a dû envisager de couper dans notre financement. Souhaitons que le résultat de ces actions commencent à se faire sentir à compter de 1998-1999.

Colloque sur les perspectives d'une réforme écologique de la fiscalité (GRAME)

Le CREQ a contribué à diffuser des invitations au colloque (notamment aux membres) et à fournir au GRAME une lettre d'appui pour sa recherche de financement. Lors du colloque, le CREQ a collaboré en participant à une des tables rondes et a agit comme modérateur pour le panel de clôture du colloque.

Agriculture

Comité agriculture du RNCREQ et Groupe des sept

- Le CREQ a représenté le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) au sein du Groupe des sept, notamment lors d'activités médiatiques. Le Groupe des sept (UQCN, Greenpeace, Mouvement vert Mauricie, COSAPUE, Centre québécois du droit de l'environnement, RNCREQ, ...) est intervenu dans le dossier de la pollution d'origine agricole, en particulier celle liée à la production porcine, à plusieurs reprises jusqu'à la tenue de la Commission parlementaire en mars 1997.

Le CREQ a aussi, au sein du comité agriculture du RNCREQ, collaboré au mémoire présenté devant la Commission parlementaire sur la question des bruits, poussières et odeurs liés à la production agricole. Le CREQ, en compagnie du coordonateur du RNCREQ, a fait la présentation du mémoire en commission parlementaire et a répondu aux questions des députés.

Sensibilisation et communication

Le CREQ a fait quelques parutions publiques dans les médias (télévision, radio, journaux) pour défendre certains dossiers environnementaux et sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs sur les grands enjeux dans ces dossiers.

Cependant ses activités de sensibilisation et de communication se sont plus particulièrement déroulées via sa présence à plusieurs tables de concertation (voir pour chacun des thèmes environnementaux du rapport) et également via son Bulletin.

Le Bulletin

Après une absence de plusieurs années, le Bulletin du CREQ a revu le jour en septembre 1996. Quatre numéros ont été publiés (automne 96 - hiver 97 - printemps 97 - numéro spécial pour la semaine de l'environnement). Il est prévu qu'il soit publié cinq fois par année à un tirage de 500 exemplaires (ce tirage pourrait augmenter au fil des prochains numéros). L'objectif est de diffuser de l'information relative à l'environnement dans la région de Québec auprès des intervenants et individus qui ont à coeur la préservation et la mise en valeur de l'environnement dans le but d'assurer un développement durable. Le bulletin est diffusé auprès des organismes membres, des membres individuels, des directions de ministères, des MRC, des commissions scolaires, de l'ensemble des municipalités et MRC de la région ainsi qu'auprès d'intervenants privés. Il s'est avéré un outil efficace pour faire connaître le CREQ, les dossiers environnementaux de l'heure dans la région et les activités susceptibles d'intéresser divers intervenants et individus. Le CREQ a obtenu la participation financière de plusieurs partenaires (autofinancement recherché) ainsi qu'une aide logistique des caisses populaires et des MRC pour la distribution. Sans l'aide de commanditaires et des précieux collaborateurs à chacun des numéros, le CREQ ne pourrait publier son Bulletin.

Concertation

Schémas d'aménagement (voir Aménagement du territoire)

Projet de Réseau de ressourceries (Table de concertation des ressourceries)

Le CREQ a assuré une collaboration à différentes activités devant mener à la concrétisation de ce projet, notamment en acceptant l'invitation des initiateurs du projet (CRÉECQ) à participer à la table de concertation. À ce titre, notons la participation de monsieur Jérôme Vaillancourt de l'Atelier d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement et de madame Michèle Goyer de Recyc Campus. Le CREQ, par son implication active dans ce projet, a été un des membres fondateurs de la Table de concertation des ressourceries.

Comité aviseur sur la politique environnementale de la ville de Québec

La ville de Québec a mis sur pied un comité aviseur sur son projet de politique environnementale, auquel le CREQ a accepté de travailler. Au fil des réunions tenues par le comité, la politique a été analysée en vue d'en améliorer chaque section. À la demande des membres du comité, une section concernant l'aménagement du territoire sera élaborée et reste à analyser par le comité. La politique sera par la suite revue et corrigée avant d'être soumise à la consultation publique, probablement au début de 1998.

Projet Degussa

Le projet d'usine de peroxyde d'hydrogène dans un des quartiers centraux de la Ville de Québec n'est pas sans préoccuper plusieurs groupes environnementaux, de même que plusieurs citoyens des quartiers centraux. Le CREQ, sans s'opposer à priori, a voulu faire écho à ces préoccupations légitimes en demandant au promoteur du projet, Degussa corporation, une rencontre publique où plusieurs questions des citoyens pourraient être posées, notamment concernant les risques pour la sécurité de la population associés aux produits servant à la production, les impacts environnementaux associés à la localisation et à la consommation d'eau de l'usine, l'impact visuel d'une telle implantation, etc. Pour faciliter la tenue de cette rencontre, le CREQ a communiqué l'adresse de plusieurs groupes environnementaux de la région afin qu'ils puissent être invités.

Parallèlement à la demande de rencontre, le CREQ a fait des démarches auprès de GENIVEL (consultant mandaté par Degussa pour réaliser l'étude du projet) et également auprès de la direction régionale du MEF afin d'obtenir des éclaircissements sur certaines questions.

Le 4 juin dernier, Degussa tenait une rencontre à l'Église Saint-Pascal de Maizerets et répondait aux questions des groupes et des citoyens. Le ministère de l'Environnement et de la Faune ainsi que les autorités de la Ville de Québec monsieur Jean-Paul L'Allier, maire et madame Françoise Viger, conseillère municipale étaient également présents pour répondre aux questions.

Les projets appuyés

Tout au long de l'année, le CREQ a répondu à des demandes d'appui de projets. Bien qu'aucun de ces derniers n'ait reçu d'aide financière de la part du CREQ, ils ont reçu soit un appui auprès des instances pouvant leur accorder du financement ou encore un appui plus

direct par la participation à des rencontres de travail. Voici un bref résumé de chacun des projets et les motifs retenus pour les appuyer.

La Clinique du vélo

Monsieur Guy Lessard
Centre d'entraide sociale du Bas de la falaise

Il s'agit d'un projet d'entreprise visant l'intégration de personnes en milieu de travail. Outre les aspects sociaux et économiques du projet, le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ) s'est évidemment intéressé aux aspects environnementaux de celui-ci, soit la récupération et le recyclage des vélos. Cette initiative permettra de réduire la quantité de déchets par la réutilisation de pièces et de vélos et, par conséquent, de réduire l'utilisation des ressources. Ce projet constitue donc un pas de plus pour assurer une meilleure protection de l'environnement dans une perspective de développement durable. Le projet a été accepté par le CRCDQ

Remise à neuf des articles de sport

Intégration jeunesse
Madame Nicole Bélanger

Projet de recherche et de colloque sur les perspectives d'une réforme écologique de la fiscalité (voir fiscalité)

Groupe de recherche en macro-écologie (GRAME)
Monsieur Jean-François Lefebvre

Création de l'Organisation québécoise du développement durable

Monsieur Pierre Gosselin, président ÉcoSommet

L'OQDD avait pour objet la promotion du développement durable en participant au financement de divers projets et activités qui contribueraient, par leur réalisation, au développement durable. Pour le CREQ, l'OQDD aurait, s'il avait vu le jour, été un acteur important pour faire avancer la connaissance, la compréhension et les exemples de ce qu'est le développement durable.

Le CREQ a cependant émis certaines réserves face à ce projet, notamment en ce que l'OQDD ne remplirait pas la mission d'un Conseil québécois du développement durable¹, dont le mandat toucherait les mécanismes gouvernementaux de prise de décision et de conseil auprès du gouvernement dans l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique de développement durable. L'annonce du Premier ministre et du ministre de l'Environnement et de la Faune, en septembre 1995, nous indiquait que le Conseil québécois du développement durable pourrait bientôt voir le jour, annonce que l'on nous rappelait en janvier 1996 en page couverture du premier numéro du bulletin *Décllic pour le développement durable* du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les missions respectives de l'OQDD et du Conseil québécois du développement durable n'étaient pas incompatibles, au contraire, puisqu'elles seraient complémentaires.

Cette mise au point sur les missions respectives de l'OQDD et du Conseil québécois du développement durable a été faite parce que le CREQ avait et a toujours la conviction que l'on aurait tort de banaliser le rôle de ce dernier puisqu'il aurait des impacts beaucoup plus structurants sur le type de développement (indépendamment du secteur) qui se ferait au

¹ Également appelé Conseil national du développement durable (CNDD) dans le programme du Parti Québécois.

Québec. Le Conseil québécois du développement durable, parce qu'il toucherait les mécanismes de prise de décision au gouvernement, représente pour nous un élément-clé pour l'application, dans toutes les politiques du gouvernement, de la vision globale inhérente au concept de développement durable.

Le gouvernement n'a cependant pas encore tenu sa promesse concernant la création d'un Conseil québécois du développement durable et l'OQDD n'a pas vu le jour. ÉcoSommet a toutefois revu une version allégée d'une nouvelle organisation (Fonds québécois pour le développement durable) dont l'unique mandat serait de financer des activités et projets de développement durable.

Projet de marais épurateur à Saint-Alban

Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne
Monsieur Claude Rompré

La Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Ste-Anne (CAPSA) a présenté au CREQ un projet visant à construire, à titre expérimental, un marais épurateur qui servira aux besoins d'un agriculteur de Saint-Alban, en bordure de la rivière Noire (MRC de Portneuf).

Après avoir analysé ce projet, grâce à l'expertise de certains de nos membres, Mylène Gagnon, agronome, et Louis Vigneault, ingénieur, et après avoir discuté avec M. Jean-Maurice Hamel qui a travaillé à ce dossier, le CREQ est arrivé à la conclusion qu'il s'agissait d'un projet expérimental des plus intéressants qu'il a appuyé auprès de la Direction régionale du MEF.

Déjà sensibilisé aux méthodes dites "d'éco-ingénierie", le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec croit en effet qu'il faut favoriser ce type de projets pilotes afin de développer les connaissances sur leurs conditions de réussite en sol québécois. Cette approche, par ses moindres coûts par rapport aux méthodes traditionnelles d'ingénierie, est sans aucun doute une des voies qui permettra aux agriculteurs (particulièrement les petites fermes et/ou fermes familiales) d'être plus respectueux des normes environnementales du Québec. Il en va de même pour le traitement des eaux usées de petites communautés.

Projet d'amélioration de l'infrastructure du marché public de Québec

Commissaire à l'entreprise
Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain
M. Laurent Lampron

Le CREQ considère que ce projet, à portée régionale tant par la source des produits qu'on y trouve que par sa clientèle, est d'un grand intérêt puisqu'il contribuera à dynamiser l'industrie agricole en milieu rural et à l'amélioration des infrastructures dans les quartiers urbains centraux². Ce projet a été retenu lors de l'assemblée régionale de concertation du CRCDQ dans le cadre des projets financés par le Fonds d'intervention régional (FIR).

² Le marché est situé au cœur de quatre quartiers centraux, dont deux identifiés comme zones prioritaires d'intervention (selon la classification du CRCDQ).

Projet: " Amélioration de la qualité de vie des communautés locales "

Vivre en ville: le regroupement pour le développement urbain, rural et villageois viable
Responsable Ann Bourget

Il s'agit d'un projet concret permettant d'envisager une réelle amélioration d'un milieu de vie considérablement défavorisé, soit celui de Ville Vanier. Ce projet avait pour but l'analyse des espaces vacants. L'analyse et les propositions découlant de ce projet auraient, de l'avis du CREQ, eu des impacts structurants pour redynamiser le territoire visé par le projet. Il s'agissait d'un projet en droite ligne avec une des recommandations issues des consultations régionales sur les grands enjeux environnementaux, en vue de l'Écosommet 96, soit améliorer la qualité de vie des quartiers centraux de façon à redorer l'image de ceux-ci et contrer l'attrait de la banlieue. Bref, un véritable projet de développement durable touchant à la fois les aspects économiques (moteurs à la revalorisation), sociaux et environnementaux.

Cadre de référence pour la caractérisation et la gestion des paysages fluviaux.

Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
Madame Martine Rochefort

Le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec (CREQ), considère que plusieurs aspects de ce projet ont des incidences importantes en terme de protection et de mise en valeur de l'environnement. Les outils de gestion des paysages sont à ce sujet particulièrement intéressants. Les questions concernant les paysages sont par ailleurs ressorties à la fois comme étant un des aspects problématiques lors des consultations régionales en vue de l'ÉcoSommet, mais également comme un potentiel à cause des instruments de gestion des paysages. Le CREQ a donc appuyé sans réserve ce projet.

Parc riverain des beaux prés

Comité de l'environnement de la Côte-de-Beaupré
Monsieur Richard Legault

Le projet de parc riverain des beaux prés est un projet de conservation et de mise en valeur d'un espace naturel, situé à Château-Richer, qui propose d'offrir aux visiteurs une véritable fenêtre sur le fleuve (voir la documentation jointe en annexe pour une description détaillée du projet). Il s'agit d'un projet innovateur et exemplaire favorisant l'accès public aux cours d'eau et la préservation d'un milieu naturel d'une grande valeur environnementale. La préservation de ce milieu pourrait, selon l'analyse du CREQ, être un précédent important pour d'autres projets de mise en valeur des abords du fleuve dans la grande région de Québec et plus particulièrement sur la Côte-de-Beaupré dont les berges ont été particulièrement dénaturées.

Projet de Réseau de ressourceries (table de concertation des ressourceries)

(voir Concertation)

Gestion interne

Plusieurs éléments de la gestion interne du CREQ ont fait l'objet d'efforts particuliers. Parmi ceux-ci, notons les points suivants:

- Le CREQ a réglé (partiellement ou en entier), durant la dernière année, plusieurs dossiers restés en suspend depuis 1994. Sans faire état des détails de chacun, il est à noter que ces

projets constituaient un fardeau financier pour l'organisme dont il fallait s'acquitter. Ces dossiers concernent entre autres Emploi Canada (1995); Environnement Canada: projets relatifs au compostage domestique et État de l'environnement; Action environnement, projet: Assister les entreprises à se doter d'une politique environnementale. Monsieur Carol Anctil ainsi que madame Dominik Légaré ont contribué bénévolement durant plusieurs semaines à la finalisation de certains de ces dossiers.

- Les efforts d'amélioration de l'efficacité dans la gestion interne du CREQ ont été constants tout au long de l'année, notamment par la création d'un système de gestion comptable, l'achat d'un ordinateur répondant aux besoins du CREQ, le branchement sur internet, l'utilisation d'un FAX-MODEM, etc..
- Des énergies ont été déployées pour modifier les règlements afin d'élargir le nombre de membres au sein du conseil d'administration.
- Création d'un système de fiches informatisées des documents du centre de documentation. Ceci permettra au CREQ d'avoir une gestion efficace de ses documents (recherche, prêt, etc.).
- Demande de remboursement de la TPS et de la TVQ (arriérages de plusieurs années, soit de 1993 à 1996).

Conclusion

Ce rapport d'activité n'est évidemment pas exhaustif, quelques omissions ayant pu être faites. De plus, le CREQ reçoit quotidiennement nombre de demandes qui sont adressées par des citoyens, des groupes communautaires ou environnementaux, des institutions, des municipalités ou des entreprises.

Enfin, pour le CREQ, l'année 1996-1997 a été une année de restructuration. Cette progression doit se poursuivre afin d'établir des bases solides et ainsi être en mesure de toujours mieux accomplir ses mandats.